

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget, ressources humaines, tensions dans les services de soins : À l'occasion d'un rendez-vous avec le ministre de la Santé et de la Prévention, le président de la FHF a rappelé les attentes très fortes de la communauté hospitalo-universitaire

- Reçu hier par le ministre de la Santé et de la Prévention François Braun, Arnaud Robinet, président de la Fédération Hospitalière de France, a détaillé les attentes de la FHF au regard de la situation difficile des hôpitaux publics. Il est notamment revenu sur les difficultés que pose l'inflation et sur le dispositif qui devra prendre le relai de la garantie de financement des établissements, qu'il avait fait remonter à la Première ministre la semaine passée.
- L'encadrement de l'intérim médical a également été longuement abordé. Arnaud Robinet est revenu sur les mesures préconisées par la FHF pour garantir la pleine effectivité de l'application des dispositions de la loi Rist au printemps, notamment la nécessité de confier aux ARS tous les moyens nécessaires de garantir la continuité et la permanence des soins localement.
- Enfin, les échanges ont permis à Arnaud Robinet de détailler les propositions de la FHF dans le cadre du CNR Santé, et de rappeler la nécessité que les travaux du CNR se traduisent en mesures très fortes, concrètes et mises en œuvre rapidement.
- À l'occasion de sa réunion ce matin, le Conseil d'administration de la FHF a insisté sur l'enjeu d'aller vite et fort.

Le président de la FHF, Arnaud Robinet, a rencontré hier en fin d'après-midi le ministre de la Santé et de la Prévention François Braun. **La FHF remercie le ministre de la Santé pour cet échange nourri** à l'occasion duquel Arnaud Robinet et François Braun ont pu discuter en profondeur des enjeux du système de santé.

Le président de la FHF est notamment revenu sur les priorités qu'il avait pu évoquer lors de son échange avec la Première ministre mercredi dernier. S'il a rappelé que la FHF se félicitait de la décision prise d'abonder de près de 600 millions d'euros l'ONDAM 2022 rectifié pour financer la prolongation pour cet hiver des mesures de revalorisation des gardes et astreintes et du travail de nuit, il a également insisté sur les inquiétudes persistantes des hospitaliers au sujet de l'inflation (+40% de coûts sur certains projets d'investissement) et de la mise en place d'un dispositif amortisseur en relai de la garantie de financement des établissements qui s'achèvera à la fin de l'année. **L'enjeu est de permettre aux services de soins de mener à bien les projets indispensables dans les prochains mois.**

Parmi les autres points évoqués, la FHF a souhaité revenir sur le report de six mois de la réforme des soins médicaux de réadaptation dans le cadre du PLFSS. La Fédération juge ce report compréhensible, au vu des questions techniques à traiter, mais insiste sur la nécessité absolue de tenir ce délai considérant l'importance de cette réforme pour la population, alors que la moitié des patients COVID hospitalisés le sont dans les SMR.

Un appel à la vigilance des pouvoirs publics sur l'intérim médical

Les échanges ont également porté sur l'encadrement de l'intérim médical. Arnaud Robinet a rappelé que la FHF partage de longue date les objectifs et la volonté du gouvernement d'aboutir dans les meilleurs délais à un encadrement effectif. Il s'agit d'un enjeu éthique, de cohésion des équipes et d'équité.

Alors que l'entrée en vigueur des dispositions de la loi Rist sur l'intérim médical interviendra au printemps, **la FHF a insisté sur la nécessité d'une action forte de l'Etat, aux côtés des hôpitaux, pour en garantir la pleine effectivité et accompagner les équipes.**

Parmi les conditions de nature à faire de cette évolution importante un succès, la FHF a insisté sur la nécessité d'annoncer au plus vite une date d'entrée en vigueur, et de garantir le moment venu une application uniforme et au même moment des contrôles sur le territoire.

Au-delà, les ARS doivent garantir la permanence des soins et le fonctionnement des services essentiels dans les territoires, à partir d'un diagnostic des fragilités et en mobilisant tous les acteurs du territoire, dans un esprit de responsabilité collective au service des patients. À cette fin, les ARS doivent disposer de tous les moyens nécessaires.

Pour **Arnaud Robinet** : « *Le sujet de l'intérim médical mine depuis trop longtemps l'hôpital public. **Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour assurer la pleine mise en œuvre des dispositions de la loi Rist au printemps. Les hôpitaux publics ne peuvent, en tout état de cause, pas assumer seul le poids de la réforme. Je sais que le Ministre est attentif à les accompagner** ».*

Sur les réformes systémiques, la nécessité d'une déclinaison concrète très rapide

Le rendez-vous a enfin permis à Arnaud Robinet de détailler quelques-unes des **propositions fortes que la FHF a remises à la Première Ministre dans le cadre du CNR Santé**. Pour la Fédération, si les discussions vont dans le bon sens et témoignent d'une volonté d'action du gouvernement, il est indispensable que celles-ci puissent être déclinées rapidement et concrètement une fois les travaux terminés.

Sur l'attractivité des métiers, Arnaud Robinet a insisté sur l'urgence d'un travail sur l'attractivité de l'hôpital public, qui passera par un partage équilibré de la pénibilité entre tous les acteurs du système de santé et une revalorisation pérenne des gardes et astreintes et du travail de nuit. La FHF a plaidé pour les modalités de formation.

D'autres sujets d'actualité essentiels, qui impliquent des réformes d'ampleur, ont aussi été largement évoqués : tensions fortes en **psychiatrie** comme en **pédiatrie**, enjeu de la prévention alors que l'épidémie de grippe s'annonce sévère, ou encore transition écologique en santé.

Ces prochaines semaines, la FHF formulera des propositions fortes sur l'ensemble des sujets, comme elle l'a fait tout au long du PLFSS.

Pour **Arnaud Robinet** : « *Face aux difficultés et aux attentes fortes des professionnels, l'enjeu est de dessiner un cap clair : l'hôpital public sera demain, comme il l'est depuis des décennies, le pilier du système de santé. Il faut en tirer les conclusions quant aux moyens. Mieux rémunérer les contraintes qui pèsent sur les professionnels à l'hôpital public, partager d'avantage la pénibilité avec les autres acteurs de santé et garantir la poursuite des projets malgré l'inflation, sont pour moi des clés essentielles.* »